



Sport et Solidarité

Fondation pour les handicapés

Rapport d'activité 2018

Le Conseil de fondation

Aucune mutation n'a été enregistrée au cours de l'exercice passé sous revue. Sans compter les échanges via Internet, le Conseil s'est réuni à quatre reprises.

Constat général

La fondation voue une grande attention au respect de ses buts définis dans les statuts. Elle n'entend pas soutenir des organisations poursuivant des buts analogues aux siens, à plus forte raison lorsque ces dernières font mention dans leur dossier de charges de personnel (salaire). En revanche, elle constate que même sans « publicité », elle se révèle sans doute par le « bouche à oreille » et c'est tant mieux.

Situation financière

Les rendements sont insignifiants mais le capital n'a pas été entamé, les liquidités ayant permis de face aux demandes. En revanche le Conseil ne refusera pas, comme il en a décidé en 2016, à s'associer à des initiatives d'autres organisations, tout comme aux clubs services poursuivant les mêmes buts que la fondation.

En revanche, il sied de relever deux sujets de satisfaction. Une vente aux enchères destinée au personnel du CIO a débouché sur un don de près de CHF 4000.00, à recevoir en 2019, et à la faveur d'un legs d'une personne décédée une somme de CHF 5000.00 a été dévolue à la fondation et sera obtenue dès la liquidation de la succession.

Octroi d'aides

Dix demandes d'aide ont été reçues. Quatre ont été octroyées et deux feront l'objet d'une décision après une rencontre prévue au début mars 2019. En foi de quoi, la fondation a effectué en 2018 pour CHF 9000.00 d'aide et des promesses à hauteur de CHF 4'000.00 pour 2019-2020. Certaines aides ont été consenties après des entretiens fructueux avec les bénéficiaires.

Perspectives 2019

Le Conseil reste attentif au maintien de contacts avec les récipiendaires. Il peut ainsi mesurer la pertinence de ses décisions.

Le président Jean-Daniel Henchoz

Le secrétaire Pierre Delgrande

Lausanne, le 21 juin 2019